

LA CROIX

jeudi 10 octobre 2024 — Quotidien n° 43043 — 2,90 €

[Lien article abonnés](#)

Face aux atteintes à la laïcité, la fermeté de l'éducation nationale

— Après les menaces sur un proviseur parisien, l'agression, lundi 7 octobre, d'une enseignante par une élève voilée constitue le deuxième incident grave de l'année.

— Mais ces faits ne sont pas le symptôme d'une augmentation des conflits sur les tenues prosélytes, selon les chefs d'établissement.

La lycéenne de Tourcoing (Nord) soupçonnée d'avoir giflé, lundi 7 octobre, une enseignante qui lui demandait de retirer son voile devait comparaître mercredi après-midi devant le juge. Alors que l'élève avait été le soir même placée en garde à vue, les cours ont été suspendus depuis mardi pour permettre « un temps d'échange et de travail » pour le personnel. La nouvelle ministre de l'éducation nationale, Anne Genetet, a aussitôt déclaré avoir demandé « des sanctions disciplinaires très fermes ».

Cet incident intervient après la prise à partie, en février dernier, d'un proviseur de lycée parisien pour les mêmes motifs. L'affaire

vient d'être jugée et une peine d'un an de prison avec sursis a été requise contre un homme de 27 ans qui avait menacé de mort le proviseur sur Internet.

Dans les deux cas, les institutions éducatives et judiciaires ont donc fait preuve d'une grande fermeté face à l'émoi légitime que suscitent ces agressions. Sont-elles pour autant le signe d'une montée des atteintes à la laïcité de courants musulmans, comme s'empressent à chaque fois de l'affirmer des responsables politiques ou certains médias ? La dernière offensive identitaire remonte à l'année scolaire 2022-2023, durant laquelle le port de l'abaya avait provoqué une explosion des signalements. Depuis l'interdiction de ces tenues à la rentrée 2023, les tensions semblent être retombées.

Les dernières statistiques, qui remontent à avril 2024, montrent que les incidents recensés ont baissé de moitié entre le premier et le deuxième trimestre de cette année scolaire. Depuis la dernière rentrée, en l'absence de ministre de plein exercice, aucun bilan de la situation n'a été dressé rue de Grenelle. Le SNPDEN, principal syndicat des chefs d'établisse-

ment, qui a créé son propre observatoire de la laïcité, ne constate pas de hausse depuis plusieurs mois. Même constat au Comité national d'action laïque, émanation du syndicat Unsa, très investi sur le terrain de la laïcité.

Le vieux reproche d'une autocensure de l'institution scolaire – le fameux « pas de vagues » – qui édulcorerait un vrai chiffre noir des atteintes à la laïcité ne semble plus d'actualité. « Cela fait vingt et un ans que je suis chef d'établissement, témoigne Didier Georges, référent laïcité au SNPDEN, et croyez-moi, il y a bien un avant et un après-Samuel Paty. » Depuis l'assassinat du professeur d'histoire, le 16 octobre 2020, les enseignants et leurs syndicats sont selon lui extrêmement réactifs à toute menace. Avec les réseaux sociaux et des médias sur le qui-vive, le moindre incident grave trouve un écho considérable.

En juin, le SNPDEN a publié une vaste enquête auprès des chefs d'établissement, révélant que 43 % disent ne pas avoir signalé à leur hiérarchie un problème de tenue vestimentaire. Un déni ? « Dans 90 % des cas, cette omission s'explique par le fait qu'ils ont réglé le problème par un dialogue avec

la famille », explique Didier Georges. Les incidents sont donc plus nombreux que ne le disent les statistiques, mais ils trouvent dans la plupart des cas une réponse éducative. À défaut d'un chiffre noir, une zone grise.

Bernard Gorce

Écoutez le Co
de **LA CROIX**
avec **Emmanu**
Chaque **jeudi à 2**
dans le **Journal c**

RADI
CLAS